

mais il devrait certainement pouvoir fournir au comité des renseignements assez précis sur le crédit qu'il nous demande de lui voter. Si le ministre se rend à nos raisons, nous voterons immédiatement ce montant.

L'honorable M. PATERSON : J'ai donné tous les renseignements, alors que le chef de l'opposition était absent de la Chambre.

M. R. L. BORDEN : Je suis heureux que l'honorable ministre ait donné quelques renseignements, parce que, jusqu'au moment où j'ai quitté la Chambre, il n'en avait fourni aucun. Quoi qu'il en soit, ce qu'il peut avoir déclaré n'a pas causé une grande impression sur les membres de la gauche, semble-t-il.

M. FOWLER : L'an dernier, le ministre a demandé un crédit plus considérable que celui de l'exercice précédent. A-t-on dépensé tout le montant voté alors ?

L'honorable M. PATERSON : On me dit que la dépense s'élèvera probablement au montant de ce crédit, mais l'exercice n'est pas encore terminé.

M. FOWLER : Quel a été le montant de cette augmentation, l'an dernier ?

L'honorable M. PATERSON : Ce crédit a dépassé de \$100,000 celui de l'exercice précédent. Mais je dois dire que nous avons payé les services de fonctionnaires qui ont fait des ouvrages dont le coût était acquitté auparavant par les compagnies de transport ; de ce chef nous avons dépensé \$75,000. L'augmentation ordinaire, cette année, sera celle du dernier exercice.

M. TAYLOR : Le ministre a déclaré, je crois, que le crédit était de \$1,400,000, l'an dernier.

L'honorable M. PATERSON : Oui.

M. TAYLOR : Les estimations n'indiquent que \$1,159,865.

L'honorable M. PATERSON : J'y ai compris toutes les item, l'an dernier.

M. BLAIN : Quand il s'est agi de ce crédit augmenté, l'an dernier, le ministre a dit qu'il avait l'intention de créer un nombre considérable de bureaux de douanes secondaires suivant les demandes qu'il avait reçues. Combien en a-t-il établi au cours du dernier exercice ?

L'honorable M. PATERSON : J'aurai ce renseignement dans deux minutes.

M. FOWLER : Vous demandez \$10,000 de plus sous le titre d'appointements et de frais de déplacement des inspecteurs des ports et des officiers de la police douanière. Cela représente environ 10 pour 100 d'augmentation pour ce service particulier, et si votre augmentation totale est de \$25,000, cet item semble en dehors de toute proportion raisonnable.

M. TAYLOR : Sous cet item, le ministre des Douanes n'a pas demandé \$1,400,000.

M. R. L. BORDEN.

l'an dernier, mais bien \$1,159,865. Il devrait nous expliquer en détail ce qu'il se propose de faire avec ces \$25,000 supplémentaires. Va-t-il nommer d'autres fonctionnaires et a-t-il dans ce but obtenu un rapport du sous-ministre et de l'Exécutif ? Je vois un nouveau nom dans le rapport de l'auditeur général, celui d'un M. McNeill, de Gananoque, qui a remplacé M. David Hodge. Pourquoi a-t-on remercié de ses services M. Hodge qui était un fonctionnaire fidèle, et l'a-t-on remplacé par M. McNeill ? Est-ce pour agir de la sorte qu'on demande ces \$25,000 ? J'ai fait erreur en disant que M. Hodge était à Gananoque, c'est à Pools Resort qu'il exerçait ses fonctions.

L'honorable M. PATERSON : On m'informe que M. Hodge remplissait les fonctions de commis surnuméraire ; ses appointements étaient de \$100 par année.

M. TAYLOR : M. McNeill se trouve alors dans le même cas. Pourquoi a-t-il remplacé M. Hodge ?

L'honorable M. PATERSON : En vérité, je ne saurais le dire.

M. TAYLOR : Pouvez-vous nous expliquer ce que vous entendez faire de ces \$25,000 supplémentaires ?

L'honorable M. PATERSON : Je puis dire que M. McNeill a remplacé M. Hodge en 1898. Voilà ce dont m'informe le comptable.

M. TAYLOR : Ce dernier se trompe. Le ministre a-t-il reçu des plaintes contre M. Hodge ?

L'honorable M. PATERSON : Je ne le sais pas.

M. TAYLOR : Le ministre peut-il nous dire ce qu'il se propose de faire de ces \$25,000 ? Une partie de cette somme servira-t-elle à payer les auteurs des "pointers" 4, 5 et 6 ?

L'honorable M. PATERSON : Non.

M. TAYLOR : Alors que fera-t-il de ce montant ? Que l'honorable ministre nous fournisse des détails.

L'honorable M. PATERSON : J'ai dit à l'honorable député que je ne pouvais donner ces renseignements.

M. TAYLOR : Alors, que ce crédit reste en suspens tant que vous ne pourrez fournir ces renseignements.

L'honorable M. PATERSON : Je ne puis me rendre à cette demande.

M. TAYLOR : Que veut donc le ministre ?

L'honorable M. PATERSON : Je demande ce crédit, parce que nous croyons qu'il nous sera nécessaire pour expédier la besogne d'une manière efficace, durant le prochain exercice. Vu l'expansion du commerce que nous prévoyons, il nous faudra, à